

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

**Le Préfet de la Région Lorraine
Préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU la loi du 4 août 1950 organisant la liaison et la coordination des services sociaux ;
VU le décret du 7 janvier 1959 59-146 relatif à la liaison et à la coordination des services sociaux ;
VU l'arrêté du 29 novembre 1983 portant constitution du CLICOSS ;
VU l'arrêté du 14 février 2002 portant organisation et fonctionnement du CLICOSS modifiant l'arrêté du 29 novembre 1983 portant constitution du CLICOSS ;
SUR proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, Secrétaire Général du CLICOSS ;

A R R E T E :

Article 1er.- La liste électorale des travailleurs sociaux appelés à désigner leurs représentants au CLICOSS est arrêtée selon les listes ci-jointes par catégories socioprofessionnelles.

Article 2.- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la publication du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux de la Préfecture et de la DDASS et inséré au Recueil des Actes Administratifs.

**Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Marc-André GANIBENQ**

ASSISTANTS SOCIAUX

ABOUT Blandine	CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ABOUT Magali	C.R.A.M.
ADORNO Rita	C.H.S de JURY-LES-METZ
AFFOUN Nadia	C.R.A.M.
AILI Françoise	INSPECTION ACADEMIQUE
AILLERIE Sylvette	INSPECTION ACADEMIQUE
AIT BRAHAM Dalila	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ALBERT Marie-Laure	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ALBERTI Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ALBRIQUE Jocelyne	INSPECTION ACADEMIQUE
ALLARD Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ALLEGRE Françoise	D.D.A.S.S.
ALTMAYER Astrid	U.D.A.F.
AMBERT Nathalie	S.N.C.F.
ANDRE Yolande	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ANDRIAMPAHITA Voahangy	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ANSTETT Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ANTONIOLI Laurence	C.H.R. METZ
AREND-KLEIN Solange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ARENE Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ARMAND Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ARONICA Danièle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
AUBERT Benoit	C.H.S de JURY-LES-METZ
AUBERTIN Elisabeth	HOPITAL SAINTE-BLANDINE
AUBRY Anne-Marie	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
AUBRY Philippe	A.F.A.E.D.A.M.
BACQUERIE Jeanne	C.C.A.S.
BADER Laura	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BAILY Corinne	INSPECTION ACADEMIQUE
BARDIN Fabienne	U.R.S.S.M.E.
BAROTH Francine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BAROTTE Marie-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BARTHEL Christelle	INSPECTION ACADEMIQUE
BARTHELEMY Nadine	MINISTERE de la JUSTICE
BASSELIN Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BASSET Françoise	DELEGATION DES SERVICES SOCIAUX
BATTISTON Martha	U.R.S.S.M.E.
BAUDIN Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BAUE Jacqueline	A.D.P.E.P. I.E.S.
BAUER Eliane	C.M.S.A. METZ
BAYER Marie-Pierre	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BAYER Véronique	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
BAYRAMIAN Audrey	SERVICE SOCIAL D'AIDE AUX EMIGRANTS
BECK Anne	A.S.A. TERRE
BECK Ingrid	LA POSTE
BECK Pierrette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BECKER Fabienne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BECKER Renée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BEQUER Monique	C.R.A.M.
BENOIT Marie-Jeanne	C.M.S.E.A.
BERIZZI Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BERNARD Annick	INSPECTION ACADEMIQUE
BERNARDY Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BERNAY Gemma	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BETTEMBOURG Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIANCHI Fabienne	S.S.M. de SARRE ET MOSELLE
BIANCONI Viviane	U.R.S.S.M.E.
BICHLER Mireille	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIELINSKI Pascale	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIES-BERIONNI Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIGEL Alain	C.H.S. JURY-LES-METZ
BILGER Patrice	DIRECTION DE LA SOLIDARITE

BILOCO Delphine	C.R.A.M.
BLESZ Chantal	INSPECTION ACADEMIQUE
BONNET Anne	ASA GENDARMERIE
BORDELAIS Elisabeth	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BORTOT Evelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BORTOT Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOT Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOTTI Sandrine	C.R.A.M.
BOUCARD Bernadette	C.R.A.M.
BOUCHHEIT Renée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOUGUERRA Salima	C.R.A.M.
BOULLIAT Chantal	INSPECTION ACADEMIQUE
BOUMAAZA Chara Zette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOURDEAU-BOEUF Annick	INSPECTION ACADEMIQUE
BOURDON Jocelyne	C.H.R. THIONVILLE
BRANLY Pascale	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRICHE Claudine	D.D.A.S.S.
BRILL Sandrine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BROCARD Edith	C.M.S.E.A.
BROUARD Martine	A.S.A. AIR
BRUCH Françoise	A.P.E.I. THIONVILLE
BRUNNER Estelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRUNTZ Clarisse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRUNWASSER Helga	C.H.R. METZ
BUAT-MRAD Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BUBOLA Monique	A.S.A. AIR
BULOW Carole	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CABLAN Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CAHEN Marie-Michèle	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
CAILOTTO Marianne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CALCATELLI Christine	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
CALLET Marie-Pierre	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CARBONIERO Nadine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CARDINALE Marie-Claire	INSPECTION ACADEMIQUE
CARON Catherine	C.M.S.E.A.
CASPAR Rébecca	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CASSIANI Emmanuelle	A.F.A.E.D.A.M.
CAUZARD Lucie	C.M.S.E.A.
CHAMPLON Marie-Anne	HOSPITALOR
CHAPELLE Nathalie	C.H.R. METZ
CHAUVIGNE Laurence	INSPECTION ACADEMIQUE
CHENET Fabienne	C.R.A.M.
CHEVALIER Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHEVASSUT Dominique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHIAPPINI Claire	LA POSTE
CHIGHINE Piéra	C.M.S.E.A.
CHLEBUS Françoise	U.D.A.F.
CHLOUP ODAU Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHOQUET Solange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHRETIEN Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CIOLAK Nathalie	ASA GENDARMERIE
CLEMENT Marie	A.P.F.
CLIN Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
COLLIGNON Nathalie	SERVICE SOCIAL D'AIDE AUX EMIGRANTS
COLOMP Brigitte	C.R.A.M.
COLSON Martine	S.N.C.F.
COMBEAU Dominique	BANQUE NATIONALE DE PARIS
COMODI Elisabeth	C.H.S. JURY-LES-METZ
CORTESE Nicole	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
COSSON Sabine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CRAVERO Marie-Odile	INSPECTION ACADEMIQUE
CUNY Béatrice	A.S.A. TERRE
CURE Silvana	A.P.F. DELEGATION DE MOSELLE
CURIE Annie	MINISTERE DE LA JUSTICE
CUVILLIERS Hélène	COUR D'APPEL
CZAJKOWSKI Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DA COSTA Lucie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DAISE Germaine	C.M.S.A. METZ
DARGACZ Véronique	C.R.A.M.
DE MONTE Sylviane	A.S.A. TERRE
de SIMONE Corinne	C.C.A.S. TALANGE
DECHAUME Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DEHLINGER-FOURNEL Anne-Marie	C.H.G. SARREBOURG
DELANNEL Agnès	ASA AIR R.A. NORD-EST
DELGADO Marie-Rose	S.S.M. de SARRE ET MOSELLE
DELOCHE Laurence	C.R.A.M.
EVAUX Céline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DI BENEDETTO Carole	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DIDAT Brigitte	INSPECTION ACADEMIQUE
DIDIER Marie-France	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DIDIOT Marie-Rose	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DIEDA Gabrielle	U.D.A.F.
DIESLER Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DISCHER Sophie	C.R.A.M.
DIZIEN Jocelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DJEDAI Assia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DONZE Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DORCHY Isabelle	INSPECTION ACADEMIQUE
DORE Jeanne-Marie	U.R.S.S.M.E.
DORR Agathe	C.H.S. de SARREGUEMINES
DOSCH Claude	INSPECTION ACADEMIQUE
DROUHOT Régine	A.S.A. TERRE
DROZ-BARTHOLET Josette	A.S.A. TERRE
DUFOUR Christiane	C.M.S.E.A.

DUPOIRIER Nicole	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DUPONT Pierre	MINISTERE DE LA JUSTICE
DURANT Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ECK Danièle	A.S.A. TERRE
ELLERMANN Michelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ELY Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ENGEL Dominique	A.P.F. METZ
ESSELIN Marie-Chantal	A.S.A. TERRE
FALLET Pierrette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FANZEL Agnès	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FAURE Julia	CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
FAVIER Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FAYETTE Eliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FEDELI Alida	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FEDON Marie-Elisabeth	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FELIX Marie-Christine	MINISTERE DE LA JUSTICE
FERRARI Marie	U.D.A.F.
FILLIUNG Evelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FIX-FAGNONI Sabine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FLAUS Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FOLLI Marie-Ange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FONTANA Christine	C.M.S.E.A.
FORT Fabienne	A.P.F.
FRANCOIS Evelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FRIES Maryse	U.R.S.S.M.E.
FUNTENBERGER Sabine	U.R.S.S.M.E.
FURST Rachel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GAMA Brigitte	C.R.A.M.
GAYRAUD Myriam	FRANCE TELECOM
GENET Anne-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GENIN Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GENTILHOMME Elodie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GEORGE Agnès	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GERARD Danielle	OFFICE NATIONAL DES FORETS
GIROUX Françoise	SERVICE UNIVERS.MEDECINE PREVENTIVE
GLOGOWSKI Isabelle	S.N.C.F.
GOETZ Anny	C.R.A.M.
GONANO-VILM Gisèle	C.H.S. LORQUIN
GOTTAR Sabine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GOUJON-FISCHER Geneviève	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GOULON Anne-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GRANDIDIER Marie-Pierre	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GRANDIDIER Marie-Pierre	C.H.S. SARREGUEMINES
GRAS Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GREBIL Marie-Claire	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GREGOIRE Alexandra	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GREGOR Maryse	C.H.S. LORQUIN
GRIETTE Pascale	MINISTERE DE LA JUSTICE
GRIMM Carole	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GROH Véréne	C.R.A.M.
GROM Michèle	A.P.E.I. THIONVILLE
GROMADA Edwige	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GROSJEAN Marie-Juliette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GROSSE Martine	C.H.S. LORQUIN
GUEBLEZ Isabelle	PREFECTURE DE LA MOSELLE
GUERARD Françoise	C.R.A.M.
GUERSING Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GULDNER Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HADBOUN Souad	INSPECTION ACADEMIQUE
HAFFNER Marie-Laure	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HALLINGER Nadine	C.H. LE SECO DE CREPY
HAMM Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HARTER Astrid	INSPECTION ACADEMIQUE
HAUSBERGER Anita	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
HAUSER Isabelle	C.C.A.S. DE METZ
HAUSER Marie-Noëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HECKEL Simone	C.R.A.M.
HECKEL-CHALET Pascale	C.H.S. JURY-LES-METZ
HELLERINGER Nathalie	INSPECTION ACADEMIQUE
HENTZEN Sonia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HERBET Francine	PCA - PEUGEOT-CITROEN AUTOMOBILE
HERGALANT Marie-Dominique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HERMANN Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HIERL Isabelle	INSPECTION ACADEMIQUE
HILPERT Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HISSIGER Stéphanie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOCH Anne-Catherine	C.H.S. de SARREGUEMINES
HODEBOURG Christophe	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOEN Corinne	INSPECTION ACADEMIQUE
HOFFMANN Bernadette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOMBOURGER Virginie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HORNY Françoise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOULLE-ZIMMERMANN Cécile	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HUBE-HOCHST Anne	C.H.S. de SARREGUEMINES
HUET Armelle	C.M.S.E.A.
HUET-CHATEAU Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HUMBERT Chantal	C.R.A.M.
HUSSON Sylvie	ASA GENDARMERIE
HUTT Hélène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HUTTAUX Marie-Rose	C.H.R. METZ
IANNANTUONI Marie-Thérèse	INSPECTION ACADEMIQUE
IGEL Stéphanie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
IGNACCOLO Danièle	C.H.R. METZ
ILHE Julie	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES

INCHELIN Karine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JACOB Anne	C.H.S de SARREGUEMINES
JACOB Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JAGER Madeleine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JAILLET Véronique	U.R.S.S.M.E.
JALABERT Véronique	C.R.A.M.
JANIN Françoise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JANVRE Christine	INSPECTION ACADEMIQUE
JARDINIER Anne	C.C.A.S. DE WOIPPY
JOLIVALT Marie-Claude	C.R.A.M.
JOLLY Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JOURDAIN Lise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JOUSSET Marie-Hélène	C.H.R. THIONVILLE
JULIENNE Michèle	S.N.C.F.
JUNG Richard	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KACHA Elisabeth	U.R.S.S.M.E.
KACZMAREK Céline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KARST-ARNOULD Joëlle	C.H.S. de SARREGUEMINES
KEDOUÏ Lila	C.H.S. de JURY-LES-METZ
KERNST Simone	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
KESTENER Marie-Josée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KHALIFE Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KHALIL Mireille	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KIEFFER Martine	INSPECTION ACADEMIQUE
KIERZEK Hélène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLEIN Eliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLEIN Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLEIN Pascale	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLINKERT Patricia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KOBY Anne-Marie	SOCIETE SOGENALE
KOHLER Nadia	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
KOLZ Myriam	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KREMER Michèle	C.R.A.M.
KREMER Sylvie	C.M.S.E.A.
KRIES-TOUSSAINT Josiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KUBLER Céline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KUCHLER Laurence	U.D.A.F.
LABASTIE Isabelle	C.M.S.E.A.
LACASSIN Gérardine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LACOSTE Dominique	A.S.A. TERRE
LALEVEE Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LAMBERT Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANG Monique	U.R.S.S.M.E.
LANGBOUR Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANOTTE Karine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANTOURNE Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANTZ Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANVIN Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LASSERRE Sylvette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LATOUR Chantal	ASA AIR R.A. NORD-EST
LAURENT Marie-Josée	D.D.E.
LEBRUN Francine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LECLERC Sébastien	SERVICE SOCIAL D'AIDE AUX EMIGRANTS
LECOMTE Anne-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEHMANN Fabienne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEJEUNE Huguette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LELLIG Chantal	C.M.S.A. THIONVILLE
LEMERCIER Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LENA Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEONARD Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEROND Monique	INSPECTION ACADEMIQUE
LEROND Sandrine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEROY Valérie	INSPECTION ACADEMIQUE
LETSCHERT Monique	SERVICE UNIVERS.MEDECINE PREVENTIVE
LETT Carine	A.S.A. TERRE
LEVY Laurence	A.S.A. TERRE
LICHON Audrey	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LIEDECKE Marie-Josée	C.R.A.M.
LINDAUER Laurence	A.S.A. TERRE
LISI Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LOMBARD Claudine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LOUMA Keltoum	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LUBAS Jacqueline	C.M.S.A. METZ
LUTZ Fabienne	C.R.A.M.
LYSIK Françoise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MACH Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MADELAINE Myriam	C.H.S. JURY-LES-METZ
MADONNA Laurence	INSPECTION ACADEMIQUE
MAGUIN Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MAHIEU Danielle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MAHUT Catherine	A.D.P.E.P. C.M.P.P.
MAISETTI Danièle	INSPECTION ACADEMIQUE
MARAVAL Marie-Paule	ASA GENDARMERIE
MARCER Arlette	C.H.R. METZ
MARCINKOWSKI Sabine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARECHAL Ludovic	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARINELLI Valérie	C.M.S.E.A.
MARION Cécile	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARTIN Brigitte	INSPECTION ACADEMIQUE
MARTIN Christine	C.H.R. THIONVILLE
MARTIN Conchita	INSPECTION ACADEMIQUE
MARTIN Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARTIN Lydie	COMMUNAUTE EMMAUS
MARTIN Michel	C.H.R. THIONVILLE

MARTIN Monique	A.P.F. METZ
MARTINEZ Clarisse	INSPECTION ACADEMIQUE
MATHIA Berthold	C.R.A.M.
MATHIEU Marie-Françoise	C.H.R. METZ
MATHIEU Myriam	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MATHIS Isabelle	C.R.A.M.
MATHIS Marie-Odile	D.D.A.S.S.
MAUJAR Andrée	C.R.A.M.
MAYEUR Anne	U.R.S.S.M.E.
MAZZONCINI Séverine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEBARKI Naima	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MECHIN Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEISSE Delphine	SYNDICAT INTERHOSPITALIER
MELL Marie-Pierre	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MENEGATTI Marie-Thérèse	C.H.R. THIONVILLE
MENESTREL Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MERTENS Marie-France	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MESSAIN Dominique	C.R.A.M.
MEYER Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEYER Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEYNET Colette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEZIANE Milène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MILAZZO Marie-Laure	C.H.S. LORQUIN
MILLE-FAFET Catherine	D.D.A.S.S.
MILTGEN Geneviève	C.R.A.M.
MINET Marie-Josèphe	S.N.C.F.
MIROL Martine	HOPITAL BELLE-ISLE
MOREL Françoise	I.R.T.S. de LORRAINE
MORETTON Lydia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MORICONI Floriane	ALPHA SANTE HOPITAL HAYANGE
MORSCHIEDT Josyane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MOULIN Martine	INSPECTION ACADEMIQUE
MOUREY Josyane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MULLER Evelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MULLER Fabienne	C.M.S.A. SARREBOURG
MULLER Gérard	U.R.S.S.M.E.
MULLER Marie-Claude	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MULLER Roger	H.B.L.
NADE Sandrine	CENTRE HOSPITALIER MARIE-MADELEINE
NASSO-GAULIER Annick	INSPECTION ACADEMIQUE
NAU Bernadette	A.S.A. AIR
NAUT Isabelle	C.M.S.E.A.
NENNIG Isabelle	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
NIEDERCORN Danièle	INSPECTION ACADEMIQUE
NOEL Sandra	C.H.R. METZ
NOLD Rose-May	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
OBRINGER Patricia	A.S.A. TERRE
ODON Annick	INSPECTION ACADEMIQUE
OLIGER Marie-Paule	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
OLIVIER-RUYER Géraldine	U.D.A.F.
ORTEGA-TRUR Carola	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ORTET Clotilde	C.H.R. THIONVILLE
OTENIN Elisabeth	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PAGNONCELLI Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PALUSZEK Nadine	C.R.A.M.
PARIS Marie-Christine	C.H.R. THIONVILLE
PATELLI Karine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PAULY Claire	INSPECTION ACADEMIQUE
PAULY Thérèse	C.H.R. THIONVILLE
PEIFFER Sybille	S.N.C.F.
PENNERAD Claudine	A.S.A. TERRE
PERRIN Agnès	MINISTERE DE LA JUSTICE
PETIT Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PETIT Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PETRI Michèle	A.S.A. TERRE
PEVERGNE Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PEXOTO Aurore	C.R.A.M.
PEYRUCHAT Claudine	U.R.S.S.M.E.
PHILIP Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PHILIPPART Caroline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PHILIPPE Marie-Thérèse	INSPECTION ACADEMIQUE
PIAULT Yasmina	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PICARD Nadia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PIERON Caroline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PIETROWICZ Sonia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PINCK Danielle	C.R.A.M.
PIRAUT Muriel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PLISZCZAK Stanislas	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
POHL Delphine	INSPECTION ACADEMIQUE
POINSIGNON Olivier	INSPECTION ACADEMIQUE
PORTENSEIGNE Christiane	A.P.E.I. V.O.
PORTENSEIGNE Virginie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PREGNON Carole	C.M.S.E.A.
RAGAZZI Françoise	C.R.A.M.
RAJBAR Laurence	SYNDICAT INTERHOSPITALIER
RANGO Sarah	C.R.A.M.
RAWINSKI Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RDUCH Virginie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
REB Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
REIMERINGER Noëlle	D.D.A.S.S.
REINERT Marie-Neige	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
REMY Marie-Paule	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RENEY Virginie	U.R.S.S.M.E.
RENNER Marie-Jeanne	A.P.E.I. SARREBOURG

RIEDEMANN Marcelle	H.B.L.
RIGAL Sophie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RIGAUX Danièle	U.R.S.S.M.E.
RISCHMANN Isabelle	I.N.J.S.
ROBBA Michèle	C.H.R. METZ
ROBERT Béatrice	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROESCH-BIETZER Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROGY Annick	S.N.C.F.
ROGY Danièle	C.INSPECTION ACADEMIQUEL
ROGY Roland	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROHR Bernadette	INSPECTION ACADEMIQUE
RONCARI Mylène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROSENFELDER Anne Sophie	C.H.R. METZ
ROSSI Mylène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROSSIGNOL Janine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROSTOUCHER Anne	C.H.S. JURY-LES-METZ
ROUSSELOT Geneviève	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROYER Jacqueline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROYER DE LA BASTIE Claude	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SALLERIN Marie-Claude	C.H.S. JURY-LES-METZ
SALZARD Joanne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SAMSON Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SANTORELLI Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SAUNIER-LE-GOUES Frédérique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHAFF Anne-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHEED Sophie	C.C.A.S. DE HAYANGE
SCHLINDWEIN Eliane	U.R.S.S.M.E.
SCHMIT Christelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHMITT Marie	INSPECTION ACADEMIQUE
SCHMITT Marie-Angèle	U.R.S.S.M.E.
SCHMITZ Marc	CENTRE HOSPITALIER MARIE-MADELEINE
SCHNEIDER Béatrice	C.M.S.E.A.
SCHNEIDER Catherine	A.S.A. TERRE
SCHOEFFLER Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHORER Ariane	S.N.C.F.
SCHUMMER Noëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHWARTZ Marie-Laure	INSPECTION ACADEMIQUE
SCHWENKE-DUVAL Patricia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SEILER Marie-Thérèse	INSPECTION ACADEMIQUE
SENECHAL Sandra	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SERRAF EL HABOUBA Fatiha	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SEYWERT Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
IEBENSCHUH Marie-Sandrine	C.M.S.E.A.
SIEBERT Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SIVRE Marie-Rose	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SOLANA Sylvie	INSPECTION ACADEMIQUE
SONNEFRAND Ludovic	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SOULET Alexandra	INSPECTION ACADEMIQUE
SPANG-CHARBONNIER Agnès	INSPECTION ACADEMIQUE
STAERK-VIX Cathy	S.N.C.F.
STARCK Raphaëlle	D.D.A.S.S.
STEFFENS Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
STEICHEN Danièle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
STEIN Isabelle	PREFECTURE DE LA MOSELLE
STIBLING Brigitte	U.R.S.S.M.E.
SUPPER Juliette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SUTTER Dominique	U.R.S.S.M.E.
SZACOWNY Isabelle	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SERVICES
SZALEK Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TACCHI Fabienne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TADDEI Régine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TAESCH Solange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TERRADE Valérie	C.C.A.S DE THIONVILLE
TINNIRELLO Michel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TIRONI-JOUBERT Michèle	INSPECTION ACADEMIQUE
TONDINI Francette	INSPECTION ACADEMIQUE
TONDON Christian	INSPECTION ACADEMIQUE
TOUATI Salomé	C.H.S. LORQUIN
TOUSCH Marie-Odile	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TOUSSAINT Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TOUSSAINT Marie-Lucie	C.M.S.E.A.
TRAPP Bernadette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
URBAIN Jeanine	U.R.S.S.M.E.
VAN-GYSEL Isabelle	A.S.A. TERRE
VAUTHIER Annick	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VAUTHIER Christine	LA POSTE
VELLUET Gisèle	C.R.A.M.
VERGE Bernadette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VERGE VATAUX Marie-Elisabeth	INSPECTION ACADEMIQUE
VERNET Denise	INSPECTION ACADEMIQUE
VIEUXMAIRE Philippe	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VILMOUTH Anne	U.R.S.S.M.E.
VINCENT Sophie	CENTRE DE MOYEN SEJOUR
VINCENT Virginie	S.N.C.F.
VIRION Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VOISIN Adoua	A.P.F. METZ
WAGNER Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WAGNER-BAILLY Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WALKER Sandrine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WALOCZCZYK Sandrine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WALZ Liliane	A.P.E.I. SARREBOURG
WEBER Annie	S.N.C.F.
WEBER Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WEBER Sylvie	INSPECTION ACADEMIQUE

WEISSE Yolande	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WEISSE-TRIEBSCH Catherine	C.H.S. SARREGUEMINES
WEISSENBACH-BERNARD Régine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WELSCH Marie-Andrée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WELSCH Noëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WEYLAND Marie-France	C.H.S. SARREGUEMINES
WILLWOHL Joëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WINKELMULLER Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WLODARCZYK Isabelle	C.H.S. LORQUIN
WOLF Marie-Agnès	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WURTZ Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ZANNONI Mireille	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ZILLIOX Sylvie	C.H.S. SARREGUEMINES
ZIMOCH Céline	C.R.A.M.

PERSONNEL DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

ALBERTINI Edith	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ANDREZ Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ARNOULD Marie-Hélène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
AUDOIRE Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BACH Marie-Andrée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BADIN Karine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BECKER André	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BECKER Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BECKER-LORKOVIC Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BERNARD Marie-Ange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BERNIER Marguerite	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIDINGER Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BIECHY-ROTA Aimée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BLUNTZ Marie-Noëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOUCHET Rose-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOUFFORT Sylviane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOULANGER Marie-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BOURGEOIS Peggy	LE NID - HOTEL MATERNEL
BOUTTER Cathy	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRAUD Emmanuelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRAUN Sylvia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BRUCKMANN Geneviève	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BUCHER Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CARDON Andrée	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHEVEAU Marie-Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CHOSSELER Hélène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
COLLET Denise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
COLLIGNON Marie-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CUVIER Christel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DEBS Claudine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DELESSE Céline	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DESJARDINS Maryvonne	C.M.S.E.A.
DEVAUX M.-Antoinette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DISPOT Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DOEBLE Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DROBISZEWSKI Liliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DUPRAZ Anne-Laure	LE NID - HOTEL MATERNEL
EYPERT Nadine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FORSTER Estelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FOURNERET Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FOURNIER Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FREY Gabrielle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FRIAISSE Régine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FRISCHMANN Bernadette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GABRIEL Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GALL Laurence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GERARD Marthe	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GORIUS Claudine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GOUBAUX Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GOURJEANDE Ginette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GRAFF Anne-Sophie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GROSSE Nathalie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HAMENTIEN-HOFFMANN Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HANSER Chantal	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HARTMANN Monique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HAUGARD Rita	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOEN Marie-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HUART Marie-Claude	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HUBENY Marie-Louise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
INFANTI Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JACOB Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KAUTZMANN Pascale	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KIRCH Patricia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLEIN Marie-Odile	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLIPFEL Jeanne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KNOCHÉL Mireille	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KOSTER Marie-Hélène	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KOTTMANN Simone	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LARBRE Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LASKY Marie-Thérèse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LECLERC Marie-Jeanne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEQUY Marie-Claude	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LIEDET Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LUTMANN Geneviève	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MAGNAT Colette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARCHAL Annick	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARCHAL Danielle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE

MARCHAL Jocelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARTY-SCHWARTZ Myriam	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MATHIEU Dominique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MATHIEU Jocelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MATHIEU Nadine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MATZ Karine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEGA Liliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEYER Jeanne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MEYER Marie-Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MICHALSKI Joëlle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MONNIER Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ORIOTTI Claire	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PALMAS Gisèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PARACHINI Sylvie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PERRIN Liliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PETRY Marie-Claude	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PFISTER Cathia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PIORUM Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
POIROT Martine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PONTABRY Colette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
POTIER Anne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
QUAN Paulette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RESCHMANN Frédéric	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROUH Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RUSSO France	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHINDLER Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHLOUPT Madeleine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHMIDT Deborah	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHMITT Christiane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHMITT Gabrielle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SENE Françoise	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SI AHMED Nadia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SLARKO Elisabeth	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
STADTFELD Monique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
STERCZEWSKI Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
THIRY Solange	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
THOMAS Christine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TONDON Anne-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VINCENT Marie-Josette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WALGENWITZ Anne-Marie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WEYAND Jeannette	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
WOLF Catherine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ZIMNY Fabienne	C.M.S.E.A.

CONSEILLERES EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

AVOUNDOGBA Geneviève	ASSOCIATION "LA MOISSON"
BAGNON Nathalie	U.D.A.F.
BALLAND Nicole	I.R.T.S. de LORRAINE
BARTHELEMY Fabienne	U.D.A.F.
BEAUPOIL Séverine	C.R.A.M.
BENEITO Isabelle	S.N.C.F.
BERTRAND-MARCHAND Flora	U.D.A.F.
BONNET Véronique	U.D.A.F.
BRILLANT Marie-Pierre	U.D.A.F.
CANIN Cathy	U.D.A.F.
CLAVEL Nathalie	C.M.S.E.A.
COMMUN Carole	A.I.E.M.
CONRAD Christelle	U.D.A.F.
COSSERAT Sandra	A.I.E.M.
COSTA Valérie	C.C.A.S. SARREGUEMINES
de VAULX Claire	U.D.A.F.
DEHLINGER Francine	U.D.A.F.
DEL BEN Alexandre	U.D.A.F.
DELABY Rossana	U.D.A.F.
DI BLASI Fina	U.D.A.F.
DION Marie-Pierre	U.D.A.F.
ESPERAT M. Elisabeth	C.M.S.E.A.
GARDEUR Marie-Christine	S.N.C.F.
GESLIN Sylvie	U.D.A.F.
GODARD Stéphanie	C.C.A.S. METZ
GOUSSOT Annie	C.C.A.S. THIONVILLE
GRANDJEAN Francine	U.D.A.F.
GRANGIER Nicole	U.D.A.F.
HAAS Anne-Marie	U.D.A.F.
HAZARD Odile	U.D.A.F.
HECKEL Corinne	C.C.A.S. SARREGUEMINES
HENRION Angélique	U.D.A.F.
HUIN Jennyfer	S.N.C.F.
JANNOT Chantal	C.M.S.A.
KIFFER Anne Catherine	U.D.A.F.
KREMER Sandrine	A.I.E.M.
LAMBERT Elisabeth	C.M.S.A.
LANGGUTH Monique	U.D.A.F.
LEFEVRE Catherine	U.D.A.F.
LEHMANN Myriam	U.D.A.F.
LOISY Cathy	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LOMAN Marie	U.D.A.F.
LORSON Karine	A.I.E.M.
MAGAZZENI Aurélie	C.R.A.M.
MALLICK Martine	U.D.A.F.
MANIEZ Sandra	A.I.E.M.
MARTINY Corinne	U.D.A.F.
MARY-RIGLOT Dominique	S.N.C.F.

MENG Marie-Paule	C.M.S.A.
MILTGEN Hélène	A.P.E.I. THIONVILLE
MONTANARI Annette	U.D.A.F.
MULLER Estelle	ASSOCIATION CARREFOUR
NICOLAI Anne	S.N.C.F.
NOBILE Martine	U.D.A.F.
NOIROT Sandrine	U.D.A.F.
PERROTTE Valérie	C.C.A.S. METZ
PETITMANGIN Lydie	U.D.A.F.
POPHILLAT Anne	A.P.F. METZ
POSSELT Nadia	U.D.A.F.
PRETZ Sabine	APEI DE LA VALLEE DE L'ORNE
RAIA Corinne	U.D.A.F.
RICHARD Céline	A.D.E.F.I.
SCHNEIDER Marie-Anne	U.D.A.F.
SCHUSTER Myriam	A.I.E.M.
SIEJA Nadine	U.D.A.F.
SIVALT Béatrice	U.D.A.F.
TESCHKE Sandrine	C.M.S.E.A.
TOURNAIRE Françoise	C.M.S.A.
TREFOUX Karine	C.C.A.S. METZ
VAN DER BEKEN Mireille	S.N.C.F.
VERDENAL Isabelle	U.D.A.F.
VILLANI Murielle	U.D.A.F.
WEBER Bérengère	U.D.A.F.
WINTER Micheline	C.M.S.A.
WINTERHALTER Sarah	C.C.A.S. METZ
WOLFF Laurence	A.I.E.M.
ZAKOWSKI Chantal	U.D.A.F.

DELEGUES A LA TUTELLE

ARNU Denise	U.D.A.F.
AUCLAIR Christine	U.D.A.F.
BARBIER Marie-Christine	U.D.A.F.
BARTOLACCI Maria	U.D.A.F.
BATTIN Marie-Christine	U.D.A.F.
BRESCIA Anne-Marie	U.D.A.F.
CHARLIER Isabelle	U.D.A.F.
COMPAGNAT Nathalie	U.D.A.F.
DISEURS Marie-José	U.D.A.F.
DUPONT Laurence	U.D.A.F.
DURANT Sandrine	U.D.A.F.
DUWERNELL Geneviève	U.D.A.F.
FREIMANN Céline	U.D.A.F.
GARON-LEFEBVRE Béatrice	U.D.A.F.
GIACOMELLI Marie-Thérèse	U.D.A.F.
GROSS Valérie	U.D.A.F.
HAMMER Josyane	U.D.A.F.
HENRION Séverine	U.D.A.F.
HOMBOURGER Myriam	U.D.A.F.
HOMBOURGER Virginie	U.D.A.F.
JOURDAINNE Christiane	U.D.A.F.
JUNG Mireille	U.D.A.F.
KLOPP Marie-Hélène	U.D.A.F.
LECOMTE-TERVER Sophie	U.D.A.F.
LEFEVRE Serge	U.D.A.F.
LEMERCIER Catherine	U.D.A.F.
LIST Véronique	U.D.A.F.
MARCHAL Agnès	U.D.A.F.
MEISSE Nathalie	U.D.A.F.
MIFA Bernadette	U.D.A.F.
MOUCHARD Laura	U.D.A.F.
NEYRET Line	U.D.A.F.
NICOLAS Céline	U.D.A.F.
PAHON Dominique	U.D.A.F.
PIGNON Marie-Jeanne	U.D.A.F.
PLANQUART Emmanuelle	U.D.A.F.
PRIEUX Alexandra	U.D.A.F.
PROUIN Carole	U.D.A.F.
SALEMI Valérie	U.D.A.F.
SCHEIDT/POMPEANI Karine	U.D.A.F.
SCHONTZ Odile	U.D.A.F.
SCHUMANN Armelle	U.D.A.F.
SIMON Gérard	U.D.A.F.
SMIT Marylise	U.D.A.F.
SOUTTER-SIMON Stéphanie	U.D.A.F.
SPEZIALE Pascale	U.D.A.F.
STAWSKI Antoinette	U.D.A.F.
STEFANI Nadine	U.D.A.F.
STEFFANUS Fabienne	U.D.A.F.
THIRIET Valérie	U.D.A.F.
TOURDOT Sandrine	U.D.A.F.
VANDENBERGHE Monique	U.D.A.F.
VILLEBRUN Axelle	U.D.A.F.
WAZBINSKI Christine	U.D.A.F.
WURTZ Nicole	U.D.A.F.

EDUCATEURS SPECIALISES

ABDELLAOUI Nor-Eddine	C.M.S.E.A.
ACHEREINER Nadine	CHS de LORQUIN
AMEN Arsène	IRTS de LORRAINE

ANSELIN Huguette	C.M.S.E.A.
AUBRY Jean-Luc	CHR THIONVILLE
AUGSBOURGER Daniel	IRTS de LORRAINE
AZZI Annette	I.M.E. du WENHECK - SESSD
BACHIRI Aicha	AFAEI
BALDINGER Jean-Marc	C.M.S.E.A.
BARBIER Claude	APEI THIONVILLE
BARBIER Gisèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BASSETO Dominique	APF ETABLISSEMENTS POUR ENFANTS
BECK Myriam	MINISTERE DE LA JUSTICE
BELLUCO Bruno	C.M.S.E.A.
BERGER Véronique	CHR THIONVILLE
BERTRAND Jocelyne	A.I.E.M.
BIANCHIN Angelo	U.D.A.F.
BICKEL Annie	C.M.S.E.A.
BIEHLER Jean-Marc	C.M.S.E.A.
BLASIARD Annick	AAESEM
BLONDIN Claudine	AAESEM
BOLLE Marie-Paule	C.M.S.E.A.
BOLLINGER Christelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
BORDAGE Thérèse	AAESEM
BOUIDH Fadéla	C.M.S.E.A.
BOUILLAGUET Frédéric	MINISTERE DE LA JUSTICE
BOULIER Chantal	A.I.E.M.
BOURELLE Anne-Marie	A.I.E.M.
BOYRAZ Duran	C.M.S.E.A.
BRANET Rémi	C.M.S.E.A.
BREMBOR Claudine	C.M.S.E.A.
BRIDET Jacqueline	AAESEM
BROUSSEAU Sandrine	C.M.S.E.A.
BRUM Laurent	C.M.S.E.A.
BRZENCZEK Rose	A.I.E.M.
CADET Danielle	I.M.E. du WENHECK - SESSD
CALLIGARO Corine	C.M.S.E.A.
CALLIGARO Michel	C.M.S.E.A.
CAUSSAINT Jeanne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CAZORLA Francis	C.M.S.E.A.
CEZARD Valérie	MINISTERE DE LA JUSTICE
CHAYROUSE Véronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CLAUS Bernard	U.D.A.F.
CLAVAL François	C.M.S.E.A.
COLIN Carole	APF ETABLISSEMENTS POUR ENFANTS
COLLET Colette	C.M.S.E.A.
CONRAD Gabrielle	C.M.S.E.A.
CONTINI Daniel	U.D.A.F.
DABROWICZ Sandra	C.M.S.E.A.
DARRAS Sophie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DARTHOIS Isabelle	C.M.S.E.A.
DAVID Marie-Luce	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DE BOVADILLA Daniel	C.M.S.E.A.
DE CIANCIO Nicolas	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DE MARVILLE Jocelyne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DECET Roger	C.M.S.E.A.
DEHONDT Alain	C.M.S.E.A.
DELEVOYE Marie-Hélène	U.D.A.F.
DELPUECH Bertrand	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DIDAT Didier	MINISTERE DE LA JUSTICE
DIDIER Sylvie	AFAEI
DIETRICH Myriam	U.D.A.F.
DILLER Jean	AAESEM
DINALE Bernadette	MOISSONS NOUVELLES
DUBOIS Frédéric	MINISTERE DE LA JUSTICE
DUMETZ Muriel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DURBAN Christiane	C.M.S.E.A.
ECKLY Sylvie	AAESEM
EGLOFF Romy	I.M.P. DIEUZE
EL KANDAOUI Said	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ENTRAS Patrick	AAESEM
FAVIER Pierre	IRTS de LORRAINE
FELIX Elisabeth	I.M.E. du WENHECK
FERRARI Elisabeth	C.M.S.E.A.
FICHARD Isabelle	AAESEM
FILLIUNG Francine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FOLMER Jérôme	C.M.S.E.A.
FOURNIER Laurent	U.D.A.F.
FRANDESCANGELI Marie-Marthe	AAESEM
FRANCOIS Pascal	MOISSONS NOUVELLES
FREY Dominique	C.M.S.E.A.
FRIEDRICH-MUGERLI Dominique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FROMMJA Christine	AFAEI
GALANTE Louise-Marie	C.M.S.E.A.
GENEVOIS Françoise	MINISTERE DE LA JUSTICE
GIGLIA Anna	A.I.P.S.
GONANO Andrée	A.I.E.M.
GORLINGER Robert	U.D.A.F.
GRABIAS Frédéric	C.M.S.E.A.
GRASMICK Rémy	C.M.S.E.A.
GUERIN Chantal	SECOURS CATHOLIQUE
GUERIN Emmanuelle	U.D.A.F.
GUILLAUME Isabelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
GUILLOTON Daniel	AAESEM
GUILLOUET Michel	C.M.S.E.A.
HAMANN Anita	I.M.P. DIEUZE
HAMM Claude	AAESEM

HAMMERSCHMIDT Marc	APS GUENANGEIOISE
HASCOET Isabelle	CHR THIONVILLE
HEITZ Anne Noëlle	MINISTERE DE LA JUSTICE
HEITZMANN Florence	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HELAUDAIS Jean-Yves	A.I.P.S.
HELD Virginie	U.D.A.F.
HENRY Benoit	CAT "LE Puits GARGAN"
HESS François	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
HOERNER Martine	ATHENES
HOMBERG Claude	C.M.S.E.A.
HOTTIER Jean-Marie	CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
HUCBOURG Marie-José	C.C.A.S. METZ
IDDA Raymond	AAESEMO
JACQUEMIN Françoise	HOTEL MATERNEL "LE NID"
JEROME Corinne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JOSSE Henry	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
JUBIEN Catherine	U.D.A.F.
KAISER Virginie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KALETA Frédéric	C.M.S.E.A.
KEDZIERSKI Roland	C.M.S.E.A.
KEMPF Patricia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KHARCHAFI Jean-François	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KHELIFA Abed	C.M.S.E.A.
KIRSTEN Ghislaine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
KLOSTER Joëlle	C.M.S.E.A.
KNAFF Bernard	AFAEI
KOTOY Grégory	C.M.S.E.A.
KRIER Jean-Luc	C.M.S.E.A.
LAGARDE-MORETTO Sabine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LANG Marie-Josée	MINISTERE DE LA JUSTICE
LASAUSSÉ Dominique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LEDUC Estelle	C.M.S.E.A.
LEFEVRE Monique	APEI THIONVILLE
LEMAL Michel	CHR THIONVILLE
LOGELIN Sylvie	IRTS de LORRAINE
LOUIS Valérie	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LYON Delphine	MINISTERE DE LA JUSTICE
MANGEOT Marie-Claire	A.I.E.M.
MARANGE Catherine	C.M.S.E.A.
MARTINI Maryse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
MARTINI Odette	C.M.S.E.A.
MAZZUCHI Sabrina	CHR THIONVILLE
MEGHERBI Saïd	A.I.P.S.
MELONI Jean-Paul	C.M.S.E.A.
MESZAROS Sandor	C.M.S.E.A.
MICHAUT Antoine	MINISTERE DE LA JUSTICE
MICHAUX Pierre	U.D.A.F.
MOLODTZOFF Patrick	C.M.S.E.A.
MONTIBELLI Christelle	C.M.S.E.A.
MORALES Gilles	AAESEMO
MOREAUX Michel	C.M.S.E.A.
MOUALEM Jacqueline	ATHENES
MOUQUET Dominique	ATHENES
MULLER Marie-Claire	C.M.S.E.A.
MUTELET Gérard	C.M.S.E.A.
NEGRI José	A.I.P.S.
NOBLE Yvonne	C.M.S.E.A.
NOVA Estelle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
NOVELLI-GOMAR Muriel	MINISTERE DE LA JUSTICE
OESTREICHER Isabelle	C.M.S.E.A.
OULD BRAHAM Hocine	A.I.P.S.
PALMOWSKI Annie	APS GUENANGEIOISE
PAPUGA Serge	MINISTERE DE LA JUSTICE
PEIL Bernadette	I.M.E. du WENHECK - SESSD
PESTA Pascal	MINISTERE DE LA JUSTICE
PETIT Bernard	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
PETIT Régine	C.M.S.E.A.
PETIT-BELLARIA Monique	IRTS de LORRAINE
PICCHIARELLI Christian	AAESEMO
POUDEVIGNE Christophe	MINISTERE DE LA JUSTICE
POUPON Lydia	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
POUX Thierry	MINISTERE DE LA JUSTICE
PROBST Sylvie	U.D.A.F.
QUERE Laurence	AAESEMO
RAGNATELA Jean-Luc	Association CARREFOUR
REGUIG Samia	C.M.S.E.A.
RESLINGER Marc	SECOURS CATHOLIQUE
REZGUI Rachida	AAESEMO
RINGO Sophie	MINISTERE DE LA JUSTICE
RIOU Patricia	APEI VO
RITTER Patrick	AFAEI
ROLAND Arnaud	AFAEDAM
ROMAIN Olivier	C.M.S.E.A.
ROSZYPAL Léon	AFAEI
ROYER Michèle	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
ROZWORA Francine	C.M.S.E.A.
SALAS José	AAESEMO
SANDRE Christiane	MOISSONS NOUVELLES
SASSI Lilliane	MINISTERE DE LA JUSTICE
SAUVAGE Marie-Louise	C.M.S.E.A.
SCAINI Isabelle	ADPEP C.M.P.P.
SCHAAB Brigitte	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SCHUEER Claude	CHR THIONVILLE
SCHMIT Elisabeth	MINISTERE DE LA JUSTICE

SCHMITT Anne	C.M.S.E.A.
SCHMITT Isabelle	U.D.A.F.
SCHMITT Maurice	C.M.S.E.A.
SCHMITT-BACH Claudine	C.M.S.E.A.
SCHWITZER Denis	C.M.S.E.A.
SECORDEL Fabienne	AAESEMO
SIEGWART André	MINISTERE DE LA JUSTICE
SIGNANI Agnès	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SILBERSCHMIDT Dominique	U.D.A.F.
SIMONETTO Muriel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SIRET Christophe	MINISTERE DE LA JUSTICE
SKRYNSKI Veronique	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
SORRENTI Dominique	C.C.A.S. WOIPPY
SOUSA Fabienne	AAESEMO
STREIFF Bernard	A.F.A.E.I.
STREIFF Michel	HOTEL MATERNEL "LE NID"
SZABO Gyorgyi	C.M.S.E.A.
TAMALT Nasser	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TEMMAR Lila	C.M.S.E.A.
TETERCHEN Josiane	I.N.J.S.
THIAM Dominique	MINISTERE DE LA JUSTICE
THIRY Guy	C.M.S.E.A.
TOLLE Didier	C.M.S.E.A.
TOLLE Ghyslaine	C.M.S.E.A.
TOLU Rosa	APEI VO
TOMASSI Marie-Claude	A.I.E.M.
TOSCANO Angèle	U.D.A.F.
TOURAUD Blandine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
TOUSSAINT Armand	MINISTERE DE LA JUSTICE
TUBERT Huguette	A.I.E.M.
TURCK Bernard	AAESEMO
URBAN Michel	MINISTERE DE LA JUSTICE
VALLADE Muriel	A.I.P.S.
VATRY Jean-Marc	U.D.A.F.
VECCHIO Nadine	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VEDDA Catherine	U.D.A.F.
VELT Muriel	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
VINCENT Hervé	A.I.P.S.
VUILLEMOT Marie-Claude	C.M.S.E.A.
WACH Marie-Cécile	C.M.S.E.A.
WANTZ Marie-Noëlle	MAISON D'ENFANTS DE LETTENBACH
WEILAND Christiane	CHR THIONVILLE
WEY Maurice	A.F.A.E.I.
WOCIEJKOWSKI Jean-Bernard	CHS LORQUIN
XARDEL Jean-Philippe	AAESEMO
ZERROUK Ourida	C.M.S.E.A.
ZIMMER Tania	A.F.A.E.I.
ZIMMERMANN Martine	C.M.S.E.A.

TECHNICIENNES DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

ABREU Custodia	AIDE AUX MERES
ADJOUJ Aïda	AIDE AUX MERES
AISSAOUI Safia	AIDE AUX MERES
ARNOULD Isabelle	AIDE AUX MERES
ASTURI Joséphine	AIDE AUX MERES
AYADI Ghénya	AIDE AUX MERES
BAGAGE Martine	AIDE AUX MERES
BAZIN M.-Antoinette	AIDE AUX MERES
BELLAMY Marie-Yvonne	AIDE AUX MERES
BLANCHART Bernadette	AIDE AUX MERES
BOUBEHIRA Rosa	AIDE AUX MERES
BURGER Doriane	AIDE AUX MERES
CAVALLARO Martine	C.M.S.E.A.
CLOUVEL Solange	AIDE AUX MERES
COLIN Chantal	AIDE AUX MERES
D'ALESSANDRO Flora	AIDE AUX MERES
DAASSUNCAO Chantal	AIDE AUX MERES
DAHLEN Martine	AIDE AUX MERES
EDDAOUDI Veronique	AIDE AUX MERES
ESCH Dorthy	AIDE AUX MERES
FISCHER Marie-Agnès	AIDE AUX MERES
FREMY Nicole	AIDE AUX MERES
FRITSCH Marlyse	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
FROIDURE Evelyne	AIDE AUX MERES
GAAD Beckta	AIDE AUX MERES
GAUVAIN Chantal	AIDE AUX MERES
GEORGES Christiane	AIDE AUX MERES
GUTZEIT Andréa	AIDE AUX MERES
HAMON Carmen	AIDE AUX MERES
HOFF Marcelle	AIDE AUX MERES
HOLDER Jacqueline	AIDE AUX MERES
HUDZIAK M.-Antoinette	AIDE AUX MERES
HUMBERT Françoise	AIDE AUX MERES
HUWER Barbara	AIDE AUX MERES
IDOUX Myriam	AIDE AUX MERES
IGEL Marcelle	AIDE AUX MERES
JAGER Antoinette	AIDE AUX MERES
JODOCY Valérie	AIDE AUX MERES
JOUBLO Eliane	AIDE AUX MERES
KESSLER Dominique	AIDE AUX MERES
KEYSER Marianne	U.D.A.F.
KNAFF Yolande	AIDE AUX MERES
KREMER Monique	AIDE AUX MERES

KREMER Viviane	AIDE AUX MERES
KREUTZMANN Christine	AIDE AUX MERES
KUCHLY Eliane	AIDE AUX MERES
LANG Suzanne	AIDE AUX MERES
LEROY Corinne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
LOIRE Arièle	AIDE AUX MERES
LUDMANN Marie-Laure	AIDE AUX MERES
MARCHAL Annie	AIDE AUX MERES
MARINACCI Nadine	AIDE AUX MERES
MATHIEU Florence	AIDE AUX MERES
MEHL Louise	AIDE AUX MERES
MOCCHETTI Bernadette	AIDE AUX MERES
MOUTY Ornella	AIDE AUX MERES
MULLER Evelyne	AIDE AUX MERES
MULLER Michèle	AIDE AUX MERES
NEKKACH Mahjoubba	AIDE AUX MERES
NEKKACH Rachida	AIDE AUX MERES
NEUROHR Véronique	AIDE AUX MERES
NOUN Djida	AIDE AUX MERES
OBERLE Véronique	AIDE AUX MERES
ORRIERE Angèle	AIDE AUX MERES
PARMENTIER Josiane	AIDE AUX MERES
PAX Fabienne	DIRECTION DE LA SOLIDARITE
REISER Marie-Ange	AIDE AUX MERES
RIEDEMANN Dominique	AIDE AUX MERES
ROBERTY Josyane	AIDE AUX MERES
ROTA Mauricette	C.M.S.E.A.
SARGNON Antoinette	AIDE AUX MERES
SCARINGI Nadine	AIDE AUX MERES
SCHITTER Mireille	AIDE AUX MERES
SPANIER Bernadette	AIDE AUX MERES
STAUB Lisette	AIDE AUX MERES
TERRAK Nadia	AIDE AUX MERES
TISSERAND-FRESSE Chantal	AIDE AUX MERES
VEBER Marie-Pierre	AIDE AUX MERES
VINCENT Véronique	AIDE AUX MERES
WAGENHEIM Géraldine	AIDE AUX MERES
WALIN Sylvie	AIDE AUX MERES
YAMI-MALLET Eliane	DIRECTION DE LA SOLIDARITE

ARRETE 57 D-125 en date du 4 mars 2002 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG
 ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
- VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Lorraine 98-D-1360 du 21 décembre 1998 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG ;
- VU le courrier de Madame Sabine BRESSON en date du 23 janvier 2002 ;
- VU le courrier de Madame la Présidente de l'U.D.A.F. de Moselle en date du 11 février 2002 ;
- SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine 98 D-1360 du 21 décembre 1998 est modifiée comme suit :

Représentants des usagers

Le mandat de Madame Sabine BRESSON est renouvelé

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R 714-2-14 du Code de la Santé publique, la durée du mandat des membres qui siègent en qualité de personnalités qualifiées est fixé à trois ans.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle, le Directeur du Centre Hospitalier de SARREBOURG sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-240 en date du 26 février 2002 modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional de METZ-THIONVILLE

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
- VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en oeuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté préfectoral 97-118 du 4 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional de METZ-THIONVILLE ;

VU l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la ville de THIONVILLE, dans sa séance du 24 janvier 2002, désignant un nouveau représentant au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional de METZ-THIONVILLE ;

SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- La composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional de METZ-THIONVILLE est modifiée comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Représentant la Commune de THIONVILLE :

Madame Roberte BOUR, en remplacement de Madame Françoise WEYL

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R-714-2-15 modifié par le décret 96-945 du 30 octobre 1996, les fonctions du nouveau membre prendront fin à l'époque où auraient cessé celles du membre qu'il a remplacé.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle et le Directeur Général du Centre Hospitalier Régional de METZ-THIONVILLE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-283 en date du 27 février 2002 portant fixation de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations du Centre Hospitalier Marie-Madeleine à FORBACH pour 2002

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

VU les codes de la Santé Publique, de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

VU la loi organique 96-646 du 22 juillet 1996 relative aux lois de financement de la sécurité sociale ;

VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

VU la loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;

VU le décret 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;

VU le décret 92-776 du 31 juillet 1992 modifié relatif au régime budgétaire financier et comptable des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier et modifiant le code de la Santé Publique ;

VU l'arrêté 6/2000 du 6 avril 2000 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine portant délégation de signature à Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle ;

VU les documents budgétaires et comptables présentés par l'établissement ;

ARRETE :

Article 1er.- La dotation globale de financement pour 2002 du Centre Hospitalier Marie-Madeleine à FORBACH représentant la part des dépenses obligatoirement prise en charge par les régimes d'assurance maladie est fixée comme suit :

Numéro FINESS de l'Entité Juridique : 57 000 001 8

	BUDGET GENERAL	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE	TOTAL
N° FINESS	57 000 005 9	57 000 428 3	
Dotation initiale	25.751.598 euros	468.775 euros	26.220.373 euros

Article 2.- Les tarifs journaliers de prestations sont fixés comme suit :

HOSPITALISATION COMPLETE

11 - Médecine	Régime commun	355,00 €
	Régime particulier	387,93 €
12 - Chirurgie	Régime commun	347,00 €
	Régime particulier	379,93 €
16 - Disciplines pédiatriques		399,00 €
17 - Maternité-Gynécologie	Régime commun	296,00 €
	Régime particulier	328,93 €
20 - Spécialités coûteuses		936,00 €
40 - Forfait soins longue durée		42,82 €

La tarification du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) est fixée pour :

- les transports terrestres par demi-heure médicalisée à 273,00 €

Article 3.- Le forfait journalier institué par l'article 4 de la loi 83-25 du 19 janvier 1983 donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs journaliers de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Article 4.- Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Les Thiers » 4, rue Piroux - C.O. 071 - 54036 - NANCY CEDEX), dans un délai franc d'un mois à compter de sa notification par les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication par les autres personnes conformément aux dispositions des articles L 351 - 1 à L 351 - 7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier UNISANTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Le Directeur

Pour le Directeur et par délégation

Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales

Pour le Directeur

Le Directeur Adjoint

Myriam BERG

ARRETE 57 D-284 en date du 27 février 2002 portant fixation de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations du Centre Hospitalier «le Secq de Crépy » à BOULAY pour 2002

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU les codes de la Santé Publique, de l'Action Sociale et des Familles ;
 VU l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
 VU la loi organique 96-646 du 22 juillet 1996 relative aux lois de financement de la sécurité sociale ;
 VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;
 VU la loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
 VU le décret 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;
 VU le décret 92-776 du 31 juillet 1992 modifié relatif au régime budgétaire financier et comptable des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier et modifiant le code de la Santé Publique ;
 VU l'arrêté 6/2000 du 6 avril 2000 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine portant délégation de signature à Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle ;
 VU les documents budgétaires et comptables présentés par l'établissement ;

ARRETE :

Article 1er.- La dotation globale de financement pour 2002 du Centre Hospitalier «le Secq de Crépy » à BOULAY représentant la part des dépenses obligatoirement prise en charge par les régimes d'assurance maladie est fixée comme suit :

Numéro FINESS de l'Entité Juridique : 57 000 043 0

	BUDGET GENERAL	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE	TOTAL
N° FINESS	57 000 096 8	57 001 116 3	
Dotation initiale	5.949.646 euros	925.370 euros	6.875.016 euros

Article 2.- Les tarifs journaliers de prestations sont fixés comme suit :

HOSPITALISATION COMPLETE

11 - Médecine	316,00 €
30 - Soins de suite ou de réadaptation	233,00 €
40 - Forfait soins longue durée	42,67 €

Article 3.- Le forfait journalier institué par l'article 4 de la loi 83-25 du 19 janvier 1983 donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs journaliers de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Article 4.- Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Les Thiers » 4, rue Piroux - C.O. 071 - 54036 - NANCY CEDEX), dans un délai franc d'un mois à compter de sa notification par les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication par les autres personnes conformément aux dispositions des articles L 351 - 1 à L 351 - 7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier UNISANTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Le Directeur
Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
Pour le Directeur
Le Directeur Adjoint
Myriam BERG

ARRETE 57 D-285 en date du 27 février 2002 portant fixation de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations du Centre Hospitalier Lemire à SAINT-AVOLD pour 2002

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU les codes de la Santé Publique, de l'Action Sociale et des Familles ;
 VU l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
 VU la loi organique 96-646 du 22 juillet 1996 relative aux lois de financement de la sécurité sociale ;
 VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;
 VU la loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
 VU le décret 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;
 VU le décret 92-776 du 31 juillet 1992 modifié relatif au régime budgétaire financier et comptable des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier et modifiant le code de la Santé Publique ;
 VU l'arrêté 6/2000 du 6 avril 2000 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine portant délégation de signature à Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle ;
 VU les documents budgétaires et comptables présentés par l'établissement ;

ARRETE :

Article 1er.- La dotation globale de financement pour 2002 du Centre Hospitalier Lemire à SAINT-AVOLD représentant la part des dépenses obligatoirement prise en charge par les régimes d'assurance maladie est fixée comme suit :

Numéro FINESS de l'Entité Juridique : 57 000 007 5

	BUDGET GENERAL	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE	TOTAL
N° FINESS	57 000 068 7	57 001 308 6	
Dotation initiale	10.780.847 euros	292.348 euros	11.073.195 euros

Article 2.- Les tarifs journaliers de prestations sont fixés comme suit :

HOSPITALISATION COMPLETE

11 - Médecine	Régime commun	498,00 €
	Régime particulier	533,67 €
40 - Forfait soins longue durée		42,67 €

Article 3.- Le forfait journalier institué par l'article 4 de la loi 83-25 du 19 janvier 1983 donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs journaliers de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Article 4.- Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Les Thiers » 4, rue Piroux - C.O. 071 - 54036 - NANCY CEDEX), dans un délai franc d'un mois à compter de sa notification par les personnes

auxquelles il a été notifié ou de sa publication par les autres personnes conformément aux dispositions des articles L 351 - 1 à L 351 - 7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier UNISANTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Le Directeur
Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
Pour le Directeur
Le Directeur Adjoint
Myriam BERG

ARRETE 57D-311 en date du 18 mars 2002 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Spécialisé de JURY
ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
- VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté préfectoral 97-150 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Spécialisé de JURY ;
- VU le courrier de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé de JURY en date du 27 février 2002 ;
- VU l'extrait des délibérations de la Commission du Service de Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Spécialisé de JURY en date du 30 janvier 2002 ;
- SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- La composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Spécialisé de JURY est modifiée comme suit :

COMMISSION DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

– Madame Ghyslaine FLORENCE, cadre infirmier

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R 714-2-14 modifié par le décret 96-945 du 30 octobre 1996, le mandat des membres du Conseil d'Administration prend fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été désignés.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle et le Centre Hospitalier Spécialisé de JURY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Hugette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-333 en date du 12 mars 2002 portant modification de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations du Centre Hospitalier de LORQUIN pour 2002

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU les codes de la Santé Publique, de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la loi organique 96-646 du 22 juillet 1996 relative aux lois de financement de la sécurité sociale ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;
- VU la loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
- VU le décret 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;
- VU le décret 92-776 du 31 juillet 1992 modifié relatif au régime budgétaire financier et comptable des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier et modifiant le code de la Santé Publique ;
- VU l'arrêté 6/2000 du 6 avril 2000 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine portant délégation de signature à Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle ;
- VU l'arrêté ARH 57 D-140 du 30 janvier 2002 portant fixation de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations du Centre Hospitalier de LORQUIN pour 2002 ;
- VU les documents budgétaires et comptables présentés par l'établissement ;

ARRETE :

Article 1er.- La dotation globale de financement pour 2002 du Centre Hospitalier de LORQUIN représentant la part des dépenses obligatoirement prise en charge par les régimes d'assurance maladie est inchangée :

Numéro FINESS de l'Entité Juridique : 57 000 013 3

	BUDGET GENERAL	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE	TOTAL
N° FINESS	57 000 088 5	57 001 352 4	
Dotation initiale	27.730.513 €	591.115 €	28.321.628 €

Article 2.- Les tarifs journaliers de prestations sont modifiés comme suit :

HOSPITALISATION COMPLETE

- 11 - Médecine **259,00 €**
- Le code 13 - Maison Thérapeutique est remplacé par le code :
- 15 - Appartements Thérapeutiques **135,00 €**
- 33 - Placement familial **89,00 €**
- 40 - Forfait soins longue durée **42,73 €**

ALTERNATIVE A L'HOSPITALISATION

54 - Hôpital de Jour **184,00 €**
 Un nouveau tarif journalier est crée :
 59 - Accueil familial thérapeutique temps partiel : **71,20 €**
 60 - Hôpital de nuit **237,00 €**

Article 3.- Le forfait journalier institué par l'article 4 de la loi 83-25 du 19 janvier 1983 donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs journaliers de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Article 4.- Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Les Thiers » 4, rue Piroux - C.O. 071 - 54036 - NANCY CEDEX), dans un délai franc d'un mois à compter de sa notification par les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication par les autres personnes conformément aux dispositions des articles 201 et 201-1 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.

Article 5.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur du Centre Hospitalier de LORQUIN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Le Directeur
Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
Claudine BOURGEOIS

 ARRETE 57 D-336 en date du 18 mars 2002 modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Lemire de SAINT-AVOLD
 ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
- VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté préfectoral 97-155 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Lemire de Saint-Avold ;
- VU le courrier de Monsieur le Maire de la Ville de SAINT-AVOLD en date du 6 mars 2002 ;
- SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- La composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Lemire de SAINT-AVOLD est modifiée comme suit :

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Représentant la Commune siège :

– Monsieur le Docteur Didier CHANTEREAU, en remplacement de Madame Anneliese DALSTEIN.

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R 714-2-15 du Code de la Santé Publique, les fonctions de Monsieur le Docteur Didier CHANTEREAU prendront fin à la date à laquelle auraient cessé celles du membre qu'il a remplacé.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier des Hôpitaux Publics de Moselle-Est UNISANTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

 ARRETE 57 D-376 en date du 20 mars 2002 portant fixation de la dotation globale de financement et des tarifs de prestations de l'Hôpital Sainte-Blandine à METZ pour 2002

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU les codes de la Santé Publique, de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
- VU la loi organique 96-646 du 22 juillet 1996 relative aux lois de financement de la sécurité sociale ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;
- VU la loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
- VU le décret 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;
- VU le décret 92-776 du 31 juillet 1992 modifié relatif au régime budgétaire financier et comptable des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier et modifiant le code de la Santé Publique ;
- VU l'arrêté 6/2000 du 6 avril 2000 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine portant délégation de signature à Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle ;
- VU les documents budgétaires et comptables présentés par l'établissement ;

ARRETE :

Article 1er.- La dotation globale de financement pour 2002 de l'Hôpital Sainte-Blandine à METZ représentant la part des dépenses obligatoirement prise en charge par les régimes d'assurance maladie est fixée comme suit :

Numéro FINESS de l'Entité Juridique : 57 000 062 0

	BUDGET GENERAL	U.S.L.D.	TOTAL
N° FINESS	57 000 109 9	57 000 394 7	
Dotation initiale	28.669.803,00 euros	460.288,00 euros	29.130.091,00 euros

Article 2.- Les tarifs journaliers de prestations sont fixés comme suit :

HOSPITALISATION COMPLETE

11 - Médecine

Régime commun	411,00 euros
Régime particulier	446,67 euros

12 - Chirurgie	Régime commun	556,00 euros
	Régime particulier	591,67 euros
13 - Psychiatrie	Régime commun	155,00 euros
	Régime particulier	190,67 euros
20 - Spécialités coûteuses		1133,00 euros
40 - Forfait soins longue durée		42,17 euros

ALTERNATIVES A L'HOSPITALISATION

50 - Hôpital de Jour		411,00 euros
58 - Réadaptation cardio-vasculaire		100,00 euros
70 - Hospitalisation à domicile		229,00 euros
90 - Chirurgie Ambulatoire		556,00 euros

Article 3.- Le forfait journalier institué par l'article 4 de la loi 83-25 du 19 janvier 1983 donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs journaliers de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Article 4.- Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Les Thiers » 4, rue Piroux - C.O. 071 - 54036 - NANCY CEDEX), dans un délai franc d'un mois à compter de sa notification par les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication par les autres personnes conformément aux dispositions des articles L 351 - 1 à L 351 - 7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'Hôpital Sainte-Blandine à METZ sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle.

**Le Directeur
Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
Claudine BOURGEOIS**

ARRETE 57 D-408 en date du 20 mars 2002 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
- VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
- VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée
- VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Lorraine n° 98-D-1360 du 21 décembre 1998 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG ;
- VU le courrier de Monsieur Bernard PIGEON, Président du Syndicat des Infirmiers Libéraux F.N.I. de la Moselle, en date du 1^{er} février 2002 ;
- SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

A R R E T E :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine 98 D-1360 du 21 décembre 1998 est modifié comme suit :

Personnalités qualifiées

représentant des professions paramédicales :

- Madame Geneviève GROSSE,

Article 2.- Le mandat de Madame Geneviève GROSSE est renouvelé pour une période de trois ans.

Article 3.- Tout membre qui, sans motif légitime, s'abstient pendant six mois consécutifs d'assister aux séances du Conseil d'Administration est réputé démissionnaire.

Article 4.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle, le Directeur du Centre Hospitalier de SARREBOURG sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

**Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER**

ARRETE 57D-407 en date du 4 avril 2002 modifiant l'arrêté ARH 57 D-1207 du 9 octobre 2001 fixant la liste des membres du Conseil d'Administration du Syndicat Interhospitalier de la Blanchisserie de METZ

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L 6132-1 à L 6132-8 et R.713-2-1 à R.713-2-18 ;
- VU l'arrêté ARH 57 D-1012 du 1er octobre 2001 portant création d'un Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie ;
- VU l'arrêté ARH 57 D-1207 du 9 octobre 2001 modifié, fixant la liste des membres du Conseil d'Administration du Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie ;
- VU l'arrêté ARH 57 D-1348 du 6 novembre 2001 modifiant l'arrêté ARH 57 D-1012 du 1er octobre 2001 ;
- VU le courrier de Monsieur le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie de METZ en date du 7 mars 2002 ;
- VU le procès verbal du scrutin organisé le 12 février 2002 ;
- SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

A R R E T E :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté ARH 57 D-1207 du 9 octobre 2001 est modifié comme suit :

Représentant des pharmaciens de l'ensemble des établissements :

- Madame Marie-Béatrice CHRISTMANN

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R 713-2-6 du Code de la Santé Publique, les membres du Conseil d'Administration d'un syndicat interhospitalier sont désignés ou élus pour trois ans.

Article 3.- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires de la Meurthe et Moselle et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-540 en date du 12 avril 2002 modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Lemire de SAINT-AVOLD
ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU l'arrêté préfectoral 97-155 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Lemire de Saint-Avold ;
VU le courrier de Madame BARLET en date du 8 février 2002 ;
VU le courrier de Madame le Préfet de la Région Lorraine en date du 3 avril 2002 ;
SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté préfectoral 97-155 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier Lemire de SAINT-AVOLD est modifié comme suit :

REPRESENTANTS DES USAGERS :

– Monsieur Egon HARDER, en remplacement de Madame Michèle BARLET.

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R 714-2-15 du Code de la Santé Publique, les fonctions de Monsieur Egon HARDER prendront fin à la date à laquelle auraient cessé celles du membre qu'il a remplacé.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle et le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier des Hôpitaux Publics de Moselle-Est UNISANTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-528 en date du 15 avril 2002 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG
ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU l'arrêté de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Lorraine 98-D-1360 du 21 décembre 1998 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier de SARREBOURG ;
VU le courrier de Madame Denise DUCELIER en date du 21 mars 2002 ;
VU le courrier de Monsieur René RAGAZZINI, Président Départemental de l'Association V.M.E.H. en date du 3 avril 2002 ;
SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine 98-D-1360 du 21 décembre 1998 est modifié comme suit :

Représentant des usagers :

– Madame Denise DUCELIER,

Article 2.- Le mandat de Madame Denise DUCELIER est renouvelé pour une période de trois ans.

Article 3.- Tout membre qui, sans motif légitime, s'abstient pendant six mois consécutifs d'assister aux séances du Conseil d'Administration est réputé démissionnaire.

Article 4.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle, le Directeur du Centre Hospitalier de SARREBOURG sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

ARRETE 57 D-546 en date du 18 avril 2002 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Parc de SARREGUEMINES

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L 6143-5 ;
VU la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;
VU le décret 96-945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU la circulaire DH/AF/AF1/96 n° 466 du 18 juillet 1996 relative à la mise en oeuvre de l'ordonnance 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

VU la circulaire DH/SDAF/AF1/96 n° 702 du 15 novembre 1996 relative à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;
VU l'arrêté préfectoral 97-192 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Parc de SARREGUEMINES ;
VU le courrier de Madame BARLET, en date du 8 février 2002 ;
VU le courrier de Madame le Préfet de la Région Lorraine, en date du 3 avril 2002 ;
SUR la proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle ;

ARRETE :

Article 1er.- L'article 1er de l'arrêté préfectoral 97-192 du 18 février 1997 modifié fixant la composition nominative du conseil d'administration du Centre Hospitalier "Le Parc" de Sarreguemines est modifié comme suit :

REPRESENTANTS DES USAGERS :

– Monsieur Egon HARDER, en remplacement de Madame Michèle BARLET

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article R-714-2-15 du Code de la Santé Publique, les fonctions de Monsieur Egon HARDER prendront fin à la date à laquelle auraient cessé celles du membre qu'il a remplacé.

Article 3.- Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle et le Directeur du Centre Hospitalier du Parc de SARREGUEMINES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Les présentes mesures peuvent être contestées par voie de recours administratif ou par voie de contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de leur notification.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine
Docteur Huguette VIGNERON MELEDER

.....

AVIS de concours externe sur épreuves pour le recrutement de préparateurs en pharmacie au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY

ORIGINE : Direction des Actions Interministérielles

Un concours externe sur épreuves aura lieu au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY (Meurthe et Moselle) en vue de pourvoir :

10 postes au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 3 du décret 89-613 du 1^{er} septembre 1989 portant statuts particuliers des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière, les personnes titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie prévu à l'article L. 582 du code de la santé publique.

Les candidats doivent être âgés de 45 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours. Les candidatures doivent parvenir au moins un mois avant la date des épreuves, à :

Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NANCY,
Service des examens et concours , Bureau n° 9 - (Tél. : 03.83.85.85.85)
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - CO n° 34
54035 NANCY Cedex

auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.